



Syndicat National des Agents des Douanes

E.N.B.D. LA ROCHELLE

Depuis plusieurs mois nombre d'agents ont été affectés de manière autoritaire, avec ou sans enquête préalable auprès des personnels susceptibles d'être intéressés par ces postes. Ces affectations arbitraires sont contre-productives et génèrent souffrance et stress au travail, la discrimination syndicale et associative faisant partie du lot.

Le petit guide du parfait D.F. en DIX Commandements

- I. Si ton agent ne veut pas être muté sur un poste, fais le quand même, car après tout, ce n'est qu'un agent d'exécution !
- II. Si ton agent est malade, déplace son poste de travail (un électrochoc est toujours bénéfique) !
- III. Si les syndicats protestent, reçois les pendant une heure ou deux de façon urbaine. Ta prestation anesthésique sera respectueusement reconnue !
- IV. Si un syndicaliste est plus virulent que les autres, change le de service en prétextant qu'il ne fait rien. Et les autres se tiendront à carreau !
- V. Si tu changes ton agent de service, ne t'inquiète pas, même s'il fond en larmes !
- VI. Si ton agent est en « burn out », persuade-le que c'est un passage à vide !
- VII. Si ton agent a des compétences, ne les utilise surtout pas à bon escient, il serait dommage d'être performant !
- VIII. Si ton agent a l'esprit d'équipe, change ton pion de service !
- IX. Si tu veux faire croire au dialogue social, prends tes décisions et organise ensuite un groupe de travail pour les faire approuver par les syndicats !
- X. Si un chef de service te tient tête, décapite son service !



Je n'ai pas compris la 11ème loi...

Nous souhaitons que discrimination et arbitraire disparaissent du paysage Enbdien !!!